

Tarif et condition pour l'été 2022

Les frais de participation sont à payer comme suit ;

- Frais d'inscription : **200€**, le solde le 1^{er} jour du stage, en espèces si possible.

N'étant pas assujetties à la TVA, nos tarifs sont nets de toutes taxes

- Hébergement : directement à la Maison Welcome – **40% à la réservation**

.

Ce tarif comprend :

- les cours théoriques et pratiques, les ateliers et les concerts

- les repas végétariens (formule brunch et dîner plus snack et boissons disponible tout au long de la journée)

- l'hébergement en chambre partagée (2 personnes, Salle de bain individuelle dans chaque chambre) ou seule, en fonction des inscrits.

- l'accès au domaine, à la salle de yoga et aux commodités (sanitaires et douches) et à la piscine.

Ce tarif ne comprend pas : le transport depuis/vers le site.

Conditions d'inscription et d'annulation au stage

Notre exigence de qualité nous conduit à fixer pour chaque stage un minimum (10pax) et un maximum (25pax) de participants. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des règlements. Elles sont closes dès que le nombre maximum est atteint. Les frais d'inscription (200€) sont à régler à la réservation de sa participation, en une fois. Une liste d'attente peut être mise en place pour les personnes qui le souhaitent, au cas où des désistements surviendraient.

Un mail de confirmation est envoyé à réception du paiement.

Nous considérons que c'est le règlement des frais d'inscription qui valide l'inscription. Merci de remplir *la fiche de renseignements* pour que nous ayons tous les éléments nécessaires.

Annulation

L'annulation d'une inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'un stage, voire nous conduire à le supprimer. A compter de votre règlement d'inscription vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. (En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1er jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées). Passé ce délai, une annulation engendrera une retenue sur les frais versés et aucun remboursement ne sera envisageable. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter le stage avant la date prévue et dans un délai raisonnable si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation ou que **les normes sanitaires l'imposent**. Le cas échéant, les inscrits pourront maintenir leur inscription, la reporter sur une autre session ou demander un remboursement, qui sera alors total. Tout stage, formation commencée est due en entier.